

NE VOUS LAISSEZ
PLUS
SURPRENDRE...

ASSUREZ VOTRE
RISQUE PRUD'HOMAL



UN CONTEXTE MOUVANT

Le risque prud'homal évolue et les TPE et PME ne sont pas préparées comme les grandes entreprises et elles paient le prix fort lors des jugements.

La responsabilité de l'entreprise est de plus en plus exposée avec le développement des motifs liés au **harcèlement moral et managérial**.

Le chantage face à la menace de **rupture conventionnelle** est de plus en plus fréquent en France.

Ce cadre légal est en évolution permanente et **la jurisprudence est bien souvent à l'avantage des salariés**.

Assurer ce risque permet aux dirigeants d'éviter des conséquences financières qui peuvent **mettre à plat la trésorerie d'une entreprise**.



1 000
procédures par jour



437 700
ruptures conventionnelles en France en 2018



31 400€
de condamnation en moyenne



65%
des entreprises condamnées

7 BONNES RAISONS DE SOUSCRIRE NOTRE SOLUTION D'ASSURANCE ?

1

Pour bénéficier d'une pré-analyse de votre dossier par nos **avocats**

2

Pour la **prise en charge des honoraires d'avocats**

3

Pour l'**absence de provision pour les dommages et intérêts** en cas de contentieux social et de franchise*

4

Pour **gommer les risques financiers** qui peuvent mettre en difficulté la trésorerie de votre entreprise

5

Pour bénéficier d'une **hotline contentieuse** vous aidant dans toutes circonstances à adopter la bonne attitude face au litige

6

Pour **résister au chantage de la demande de rupture conventionnelle** car l'éventuelle condamnation sera prise en charge

7

Et enfin, pour conserver une **liberté d'embaucher** sans craindre l'erreur

COMMENT CA MARCHE ?



QUI EST COUVERT ?

- Le souscripteur et ses filiales
- Le dirigeant personne physique ou non
- Les employés quel que soit leur statut (CDI, CDD, Intérimaire, stagiaire...)



QUE COUVRE L'ASSURANCE ?

- Les condamnations au titre des dommages-intérêts
- Les dommages-intérêts
- Les frais de défense
- Les frais additionnels tels que les enquêteurs privés, l'évaluation de la perte de réputation...



SUR QUEL FONDEMENT ?

Une définition large du risque :
Toute violation réelle ou alléguée de la réglementation applicable aux relations de travail.

PREMIER ASSUREUR MONDIAL

Un partenaire assureur reconnu et spécialiste du risque industriel

AIG France

(American International Group)

A+ Une solidité financière reconnue par les agences de notation

+100 millions \$ par jour ouvré de sinistres payés en moyenne

80 pays où AIG est implanté



LE PRIX DE LA SÉRÉNITÉ

Une PME de 11 salariés cotisera 1 900€ /an et sera couvert à hauteur de 200 000€ par an

Soit une tarification de cotisation mensuelle de **14€** par salarié.

En cas de litige, elle bénéficiera de la prise en charge immédiate des honoraires de défense et sera accompagnée dans sa démarche amiable et contentieuse.

En cas de condamnation, prise en charge des dommages et intérêts et autres frais selon le contrat souscrit (*franchise en cas de rupture abusive*).



TÉMOIGNAGES CLIENT

Contexte

Une petite société Maltaise de 1 salarié a employé un capitaine de navire sur plusieurs **CDD successifs** de droit anglais. A l'issue du 3ème CDD, la société informe le salarié du **non renouvellement du contrat**.

Le salarié a saisi alors le conseil prud'homal, le tribunal a jugé que le droit français devait s'appliquer à la relation contractuelle entre la société et le salarié. Elle est condamnée pour **licenciement sans cause réelle et sérieuse**.

En conséquence, le conseil prud'homal a condamné la société comme suit à :

- **5 455€** au titre d'indemnité de requalification de CDD en CDI;
- **5 455€** bruts au titre d'indemnité compensatrice de préavis;
- **545,50€** bruts au titre des congés payés sur préavis;
- **2 727,90€** au titre d'indemnité pour licenciement sans cause réelle et sérieuse;
- **1 636,50€** au titre d'indemnité de licenciement;
- **9 819€** bruts au titre des congés payés ;
- **32 730€** au titre de dommages et intérêts pour travail dissimulé;
- **2 000€** au titre de l'article 700 du Code de Procédure Civile;

FRAIS À LA CHARGE DE L'ENTREPRISE



SANS assurance

60 369€



AVEC assurance

20 184€

N'ATTENDEZ PLUS !

CONTACTEZ-NOUS

contactatmp@bdo.fr

A large, 3D-rendered BDO logo is centered on a white rectangular panel. The panel is set against a background of horizontal wooden slats that create a sense of depth and perspective. The logo itself consists of the letters 'BDO' in a bold, blue, sans-serif font. To the left of the 'B' is a vertical red bar, and below the letters is a horizontal red bar. The lighting is soft, highlighting the three-dimensional quality of the logo and the texture of the wood.A small, white BDO logo is located in the bottom right corner of the image. It features the letters 'BDO' in a clean, sans-serif font, with a vertical bar to the left and a horizontal bar below, all contained within a white rectangular frame.